

Eco-systèmes
Carte d'accès gratuit
12 place de la Défense
92400 COURBEVOIE



Les appareils concernés

Consignes de stockage:

AU SOL OU EN BENNESSES GEM HF
GEM F

DANS DES PALETTES-BOX Écrans
PAM

CLIMATISATION



- Climatiseur / pompe à chaleur à circuit hermétique (mobile)
- Climatiseur Split

CHAUFFAGE



- Radiateur électrique
- Sèche-serviette électrique
- Chaudière électrique

CUISINES



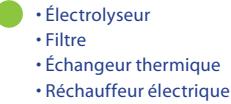
- Appareils électro-ménagers

OUTILLAGE



- Outilage électroportatif
- Poste à souder
- Nettoyeur haute pression
- Bétonnière électrique

PISCINE



- Electrolyseur
- Filtre
- Échangeur thermique
- Réchauffeur électrique

VENTILATION



- VMC
- Ventilateur
- Extracteur

SANITAIRE



- Chauffe-eau à accumulation
- Traitement d'eau (filtration, adoucisseur, surpression d'eau)
- Système de balnéothérapie/spa

AUTOMATISME



- Motorisation d'ouvrant (portail, garage, volet roulant, store)
- Aspiration centralisée

Création : Atelier des giboulées - 2011

L'ancien matériel électrique : ça se recycle !



Les solutions simples proposées par Eco-systèmes



Liste non exhaustive.
Retrouvez vos points d'apport sur
www.eco-systemes.fr/pros



3 solutions Eco-systèmes

Que dit la loi ?

La filière relative aux DEEE* ménagers est opérationnelle depuis le 15 novembre 2006. Elle repose sur une Directive Européenne. En tant que **distributeurs, les professionnels du bâtiment qui installent** des appareils électriques et électroniques chez les particuliers ont l'obligation de **reprendre les anciens appareils** et de les confier à la filière agréée.

Qui est concerné ?

Les professionnels du bâtiment (artisans électriciens, plombiers chauffagistes, installateurs...) qui installent et désinstallent des équipements électriques et électroniques en fin de vie sur leurs chantiers **doivent les confier à Eco-systèmes**.

Pourquoi rejoindre Eco-systèmes ?

Eco-systèmes offre à ses partenaires la garantie que leurs produits seront **dépollués et traités** dans des conditions contrôlées, **respectueuses de l'environnement**.

Qui est Eco-systèmes ?

Eco-systèmes, éco-organisme créé en juillet 2005, est une SAS à but non lucratif agréée par les pouvoirs publics. L'activité d'Eco-systèmes consiste à organiser et à contrôler la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) pour le compte de ses producteurs adhérents.

Que fait Eco-systèmes pour vous ?

Suite à son réagrément pour la période 2010-2014, Eco-systèmes s'est engagé sur un programme comportant plusieurs axes prioritaires parmi lesquels la mise en œuvre de solutions de collecte simples et accessibles, notamment pour les professionnels détenteurs de DEEE ménagers du bâtiment.

Eco-systèmes **propose trois solutions simples** pour les professionnels du bâtiment et leurs grossistes.

Que faire des appareils récupérés sur les chantiers ?



Le professionnel rapporte ses DEEE chez son grossiste ou négociant point de collecte Eco-systèmes.

Le professionnel peut stocker ses DEEE et devient lui-même point de collecte Eco-systèmes.

Le professionnel demande sa carte d'accès et peut ainsi accéder gratuitement aux déchèteries spécifiquement référencées et rapporter ses DEEE dans l'un des 500 points recensés à ce jour. Inscrivez-vous directement en ligne sur www.eco-systemes.fr/batiment_adherer.php ou bien compléter et envoyer le coupon ci-contre.



Le stockage et la manutention représentant un coût, Eco-systèmes verse un soutien financier proportionnel aux quantités collectées à tous ses points de collecte.

Retrouvez vos points d'apport sur www.eco-systemes.fr/pros ouappelez le **0 825 88 68 69**
0,15 € TTC / MIN

*DEEE: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

EEE du bâtiment Demande de carte d'accès gratuit

RÉPONSE À ENVOYER PAR COURRIER OU PAR FAX AU 01 49 07 05 87



Raison sociale: _____

N° SIREN: _____

Adresse: _____

CP/Ville _____

Représentant légal ou personne dûment habilitée
à engager la société

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Tél: _____

Fax: _____

Adresse mail: _____

(Toutes les informations demandées ci-dessus sont obligatoires)

SIGNATURE

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur www.eco-systemes.fr/pros